

Décision 09-D-24 du 28 juillet 2009

relative à des pratiques mises en œuvre par France Télécom sur différents marchés de services de communications électroniques fixes dans les DOM

Posted on: 28 juillet 2009 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Outremer Télécom

Dispositif(s)

Injonction de publication

Pratique établie

Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

France Télécom

Lire

le texte intégral de la décision

919.14 Ko

le communiqué de presse